

# PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

VILLE DE SHAWINIGAN

2021



## TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉAMBULE .....	3
2. CADRE LÉGAL .....	4
2.1 Le contexte général de la <i>Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.</i> ....	4
2.2 Les exigences à l'égard de l'article 61.3 qui concerne les processus d'approvisionnement des biens et services et de leur accessibilité aux personnes handicapées.....	4
2.3 Les autres exigences à l'égard de l'article 1 de la <i>Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.</i> ....	4
3. PRINCIPES DIRECTEURS DU PLAN D'ACTION .....	5
4. PORTRAIT DE LA VILLE DE SHAWINIGAN ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉ .....	6
5. COMPOSITION DU COMITÉ .....	8
6. BILAN DES RÉALISATIONS – 2020 .....	9
7. PLAN D'ACTION 2021 .....	14

## 1. PRÉAMBULE

Depuis 2008, les municipalités québécoises de plus de 15 000 habitants ont l'obligation, conformément à la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, de produire, d'adopter et de rendre public un plan d'action.

La Ville de Shawinigan, par ce plan d'action, mise sur une approche inclusive dans le but d'offrir un milieu de vie physique et social stimulant, favorisant l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de ses citoyennes et de ses citoyens.

À ce chapitre, il importe de préciser que le Québec connaît en 2020 un contexte très particulier, la Pandémie de coronavirus a impacté grandement la réalisation des actions prévues au plan d'action. Toutefois, la Ville maintient son désir d'amélioration et les actions n'ayant pu être réalisées sont reportées au plan d'action 2021.

La Ville de Shawinigan est heureuse de vous présenter son plan d'action pour l'année 2021 pour l'intégration des personnes handicapées. Ce document trace le bilan des mesures prises en 2020 et présente les actions à réaliser en 2021 afin d'éliminer le plus d'obstacles possible et ainsi permettre à toute la population, incluant les personnes ayant des incapacités, de vivre en toute liberté et en sécurité.

La Ville de Shawinigan tient à remercier les membres du comité de travail qui ont travaillé à l'élaboration de ce plan d'action afin que la Ville de Shawinigan demeure proactive et toujours plus accessible. La collaboration du personnel municipal et les représentants d'organisation du milieu témoignent du dynamisme propre à notre communauté.

Bonne lecture!

## 2. CADRE LÉGAL

### 2.1 Le contexte général de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.*

Les exigences à l'égard de l'article 61.1 concernent l'obligation de produire, d'adopter et de rendre public annuellement un plan d'action visant à réduire les obstacles face à l'intégration des personnes handicapées, et ce, pour chaque ministère ou organisme public qui emploie au moins cinquante personnes, de même que les municipalités de plus de 15 000 habitants, dans le secteur d'activité relevant de ses attributions.

Le 17 décembre 2004, la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* était adoptée par l'Assemblée nationale. Tout en conférant une impulsion nouvelle au défi social de l'intégration de personnes handicapées, cette loi accorde une importance accrue à la responsabilité de tous quant à ce défi.

### 2.2 Les exigences à l'égard de l'article 61.3 qui concerne les processus d'approvisionnement des biens et services et de leur accessibilité aux personnes handicapées.

Cela se traduit notamment lors de l'approvisionnement de biens et de services qui concernent les personnes handicapées, et ce, conformément à l'article 61.3 de cette loi. Cet article s'énonce comme suit : « Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte de leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées.

### 2.3 Les autres exigences à l'égard de l'article 1 de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.*

La Ville de Shawinigan est également assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*. L'article 1 de la loi inclut les personnes handicapées comme groupe cible. Les programmes d'accès à l'égalité en emploi permettent de contrer la discrimination en emploi et ont été créés pour que les membres de groupe victimes de discrimination soient représentés équitablement au sein de leur personnel. C'est la *Charte des droits et libertés de la personne* qui encadre l'application de ces programmes.

## 3. PRINCIPES DIRECTEURS DU PLAN D'ACTION

- **Égalité et équité**

Sans discrimination ni privilège, toute personne a droit d'accéder aux différents services, de façon sécuritaire, indépendamment de ses capacités.

- **Accessibilité**

Faciliter l'accès aux services, aux programmes, aux équipements, à l'information et aux structures décisionnelles pour toutes les citoyennes et pour tous les citoyens, et ce, en diminuant les contraintes.

- **Ouverture**

L'ouverture aux autres fait référence à l'acceptation des différences qui nous distinguent, autant au niveau des cultures, des comportements, des idées, des manières de penser, que des habitudes de vie. C'est aussi un engagement à dialoguer, en s'assurant que les personnes concernées par les décisions soient au cœur des délibérations.

- **Engagement**

Préconiser l'accessibilité pour tous au camp de jour, tout en préservant la mission et la sécurité du service offert.

### 4. PORTRAIT DE LA VILLE DE SHAWINIGAN ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le 1<sup>er</sup> janvier 2002, naissait l'actuelle Ville de Shawinigan, à la suite des fusions municipales. Ce jour voit l'émergence d'une nouvelle ville issue du regroupement de sept municipalités soit les municipalités de Lac-à-la-Tortue, Saint-Jean-des-Piles, Grand-Mère, Shawinigan, Shawinigan-Sud, Saint-Georges-de-Champlain et Saint-Gérard-des-Laurentides. Telle qu'on la connaît à partir de ce moment, la Ville de Shawinigan est une entité totalement nouvelle qui prend la relève des administrations municipales antérieures.

La Ville de Shawinigan est une entreprise de services dont le succès repose sur la mobilisation de son personnel et de ses partenaires dans la réalisation de sa vision.

La Ville de Shawinigan est aujourd'hui une ville d'environ 50 000 habitants. Elle propose à ses citoyens un milieu de vie favorable à l'épanouissement de la vie et des valeurs d'aujourd'hui. Elle offre aussi à sa population et aux organismes partenaires des services de qualité optimale en matière de sécurité publique, d'entretien et de réfection du réseau routier, de transport collectif, de gestion des matières résiduelles, d'aménagement, d'urbanisme et de développement du territoire, de développement économique local, de loisirs et de vie communautaire, de culture, d'entretien et de réfection des réseaux de production et de distribution d'eau potable ainsi que des réseaux de disposition et de traitement des eaux usées.

Cette prestation de services est assurée en fonction des besoins des citoyens et de la capacité financière des citoyens et des organismes partenaires.

Parmi les nombreux secteurs d'activité de la municipalité, on note :

- La direction générale;
- Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement;
- Service de l'ingénierie;
- Service des communications et des relations avec les citoyens;
- Service de sécurité incendie;
- Service des finances;
- Service des ressources humaines;
- Service des technologies de l'information;
- Service des travaux publics;
- Service du développement économique;
- Service du greffe et des affaires juridiques;
- Service loisirs, culture et vie communautaire.

## 5. COMPOSITION DU COMITÉ

<b>Coordonnatrice : Odile Tessier</b>	
<b>Élu porteur :</b>	<b>À venir</b> selon la recommandation de l'OPHQ
<b>Service loisirs, culture et vie communautaire :</b>	<b>Nancy Cournoyer</b> , technicienne en loisirs
<b>Service de sécurité incendie :</b>	<b>Dany Dion</b> , chef préventionniste
<b>Service des travaux publics :</b>	<b>Mario Adam</b> , technicien en circulation et signalisation
<b>Service des travaux publics (division Immeubles) :</b>	<b>Sylvain St-Hilaire</b> , contremaître
<b>Service de l'ingénierie :</b>	<b>Jean-Claude Fortin</b> , technicien en génie civil
<b>Service de l'aménagement du territoire :</b>	<b>Denis Ouellette</b> , responsable de l'urbanisme
<b>Service des ressources humaines :</b>	<b>Manon Lessard</b> , technicienne aux ressources humaines
<b>Service des communications et des relations avec les citoyens :</b>	<b>Eve Chamberland</b> , agente aux communications
<b>Régie du transport en commun :</b>	<b>Alain Boucher</b>
<b>Office des personnes handicapées du Québec :</b>	<b>Mélissa Guitard</b> , conseiller au soutien à la mise en œuvre de la loi
<b>HSI Handicaps Soleil :</b>	<b>Josée Houle</b> , directrice générale
<b>Centre de réadaptation Inter Val :</b>	<b>Maryse Lapointe</b> , coordonnatrice clinique Déficience Motrice adulte
<b>Association pour la déficience intellectuelle et du trouble du spectre de l'autisme Centre-Mauricie/Mékinac :</b>	<b>Jean Francois Daneault</b> , éducateur spécialisé
<b>Bail-Mauricie :</b>	<b>Judith Bastien</b> , coordonnatrice
<b>U.R.L.S. de la Mauricie :</b>	<b>Hélène Houde</b> , responsable du dossier personne vivant avec un handicap



## 6. BILAN DES RÉALISATIONS – 2020

Obstacles	Mesures proposées	État de réalisation
<p>Certains parcs et espaces verts ne sont pas dotés d'installations récréatives, de modules de jeu et mobiliers urbains accessibles.</p>	<p>Doter les parcs et les espaces verts de la ville d'installations récréatives, de modules de jeux et de matériel urbain accessible (bancs, tables).</p>	<p>L'aménagement d'un trottoir d'accès en béton pour faciliter l'accès au jeu d'eau pour personnes à mobilité réduite et en fauteuil roulant sur les 3 sites existants, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parc St-Maurice</li> <li>• Parc Boisvert</li> <li>• Parc Flawless-Lacroix</li> </ul> <p>Inclusion d'une clause d'accessibilité universelle lors du dépôt du document d'appel d'offres en lien avec le Programme d'amélioration des parcs annuel.</p>
<p>Dans certains parcs de la ville, il y a quelques blocs sanitaires qui sont difficiles d'accès pour les personnes handicapées.</p>	<p>Mettre à la disposition des personnes handicapées des toilettes chimiques accessibles dans divers milieux.</p>	<p>Installations, pour toute la période estivale, de toilettes mobiles adaptées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parc Saint-Jean-Baptiste;</li> <li>• Avenue du Capitaine Veilleux;</li> <li>• Complexe sportif de Shawinigan;</li> <li>• Parc multisport Réal Dufresne;</li> <li>• Place du Marché.</li> </ul> <p><b>Cette mesure est répétée annuellement.</b></p>

Obstacles	Mesures proposées	État de réalisation
<p>Le manque de professeurs formés pour donner des cours de mise en forme de groupe favorisant l'intégration sociale des personnes handicapées</p>	<p>Être à l'affût des associations possibles permettant de développer de nouveaux cours.</p>	<p>La Ville de Shawinigan offre un cours d'aquaparkinson adapté aux besoins de cette clientèle en 2020.</p>
<p>Les enfants en situation de handicap ont parfois de la difficulté à intégrer le camp de jour offert par la municipalité.</p>	<p>Mise en place de mesures de soutien pour les enfants en situation de handicap, notamment par des partenariats et l'adaptation de certains programmes afin de favoriser leur intégration.</p>	<p>Embaucher des moniteurs spécialisés pour intégrer des enfants âgés de 5 à 12 ans ayant les incapacités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Trouble du spectre de l'autisme;</li> <li>• Déficience intellectuelle;</li> <li>• Trouble du langage, du comportement.</li> </ul> <p>Établir un protocole d'entente avec l'organisme CIUSSS au service des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme visant l'intégration des enfants handicapés dans les programmes de camps de jour.</p> <p>URLS a donné une formation sur les besoins particuliers à plusieurs moniteurs en accompagnement pour bien encadrer et accompagner les enfants handicapés.</p>

Obstacles	Mesures proposées	État de réalisation
		<p>Le Club de Canotage de Shawinigan a réalisé des camps de jour en collaboration avec l'Association pour la déficience intellectuelle et du trouble du spectre de l'autisme Centre-Mauricie/Mékinac.</p>
<p>Les animateurs des camps de jour qui encadrent les enfants ayant des besoins particuliers ne sont pas suffisamment formés pour répondre à leurs besoins.</p>	<p>Développer un partenariat avec des organismes spécialisés pour nous accompagner en intégrant des professionnels du volet santé du CIUSSS-Mauricie dans la formation des moniteurs en accompagnement, plus particulièrement au plan de la formation pour les soins personnels (les nourrir, les changer).</p>	<p>Des démarches en ce sens ont été réalisées en mai-juin 2020 pour les camps de jour en collaboration avec le Service loisirs, culture et vie communautaire et l'URLS Mauricie.</p>
<p>Certains organismes ont besoin de soutien financier pour mettre en place des activités nécessitant de l'accompagnement.</p>	<p>Soutenir financièrement le « Programme d'accompagnement et entente de partenariat avec les organismes ».</p>	<p>Des actions ont été portées en ce sens en collaboration avec l'URLS Mauricie.</p>

Obstacles	Mesures proposées	État de réalisation
Améliorer l'accessibilité des bâtiments publics.	Apporter certains correctifs à des bâtiments permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite.	<p>Dans le cadre de la reconstruction du chalet Val-Mauricie, l'aménagement de la rampe d'accès de l'entrée principale a tenu compte des normes d'accessibilité universelle.</p> <p>Obtention de la certification Kéroul certifiant que le Centre Gervais Auto, amphithéâtre municipal, est un lieu accessible aux personnes à capacité physique restreinte pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 27 août 2024.</p>
Le nombre d'espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées n'est pas suffisant.	Améliorer l'accessibilité des zones commerciales pour les personnes handicapées en raison de leur déplacement qui exige plus de temps.	Pour 2020, la Ville de Shawinigan n'a pas reçu de demandes de la part d'institutions et/ou de commerces nécessitant l'ajout de stationnement pour personnes handicapées.
Manque de repère pour les personnes vivant avec une déficience visuelle.	Ajouter des repères sonores à des intersections ciblées.	<p>Des signaux sonores ont été installés aux traverses piétonnières sur l'avenue de la Station, à la hauteur de la 4<sup>e</sup> rue de la Pointe ainsi que de la 5<sup>e</sup> rue de la Pointe.</p> <p>Un mandat a été confié à une firme externe pour réaliser une étude générale sur les feux de circulation sur la rue Trudel et analyser les temps de traverses, la longueur des feux et l'accès aux commerces. Cette démarche tiendra aussi compte des passages piétonniers</p>

Obstacles	Mesures proposées	État de réalisation
		pour les personnes handicapées. Les résultats ont été déposés en décembre 2020. La mise en place fera partie du plan d'action 2021.
Il peut être difficile pour une personne handicapée d'avoir accès à un emploi municipal.	Promouvoir l'accessibilité à l'emploi.	Nous avons quelques employés avec des limitations fonctionnelles qui sont à l'emploi de la Ville.
L'utilisation du transport en commun peut comporter certains obstacles aux personnes handicapées.	Procéder au renouvellement de certains véhicules mieux adaptés.	<p>En juin 2020, 4 autobus sur 5 ont été remplacés par l'achat de véhicules à plancher bas offrant une meilleure accessibilité. Un investissement de près de 1 000 000 \$.</p> <p>Un contrat de 10 ans a été octroyé avec le transporteur Fleur de Lys, qui est très apprécié par les membres des associations locales et qui contribue avec cœur à offrir la meilleure accessibilité pour tous et fait des investissements en ce sens.</p>
La population n'est pas suffisamment informée des améliorations réalisées en lien avec l'intégration des personnes handicapées.	Faire la promotion des actions à travers différents outils de communication.	En décembre 2020, un article sera inclus dans le bulletin municipal pour informer la population des mesures réalisées en 2020 en plus de la diffusion sur le site web.

## 7. PLAN D'ACTION 2021

### Service de l'aménagement du territoire

Obstacles	Mesures proposées	Responsable
<p>Manque de repère pour les personnes vivant avec une déficience visuelle, notamment sur une partie de la 5<sup>e</sup> rue de la Pointe.</p>	<p>Optimiser la configuration des corridors piétonniers afin d'assurer les meilleures conditions de déplacement, notamment sur la 5<sup>e</sup> rue de la Pointe.</p> <p>Poursuivre cette mesure puisque la Ville de Shawinigan est toujours à la recherche de solutions et de références.</p>	<p>Service de l'aménagement du territoire et Service de l'ingénierie</p>
<p>Certaines terrasses situées au centre-ville sont difficiles d'accès pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant ou à l'aide d'une mobilité motorisée (transporteur, etc.)</p>	<p>Adopter des règles spécifiques concernant l'aménagement des cafés-terrasses pour que ces derniers soient accessibles aux personnes handicapées.</p>	<p>Service de l'aménagement du territoire</p>
<p>Il y a peu de logements adaptés et supervisés disponibles pour les personnes en situation de handicap.</p>	<p>La Ville cédera en 2020 une partie du terrain à l'organisme OBNL « J'ai mon appart » afin de concrétiser le projet de construction de 12 appartements supervisés pour adultes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble de l'autisme. Action actuellement en cours et qui se poursuivra en 2021.</p>	<p>Service de l'aménagement du territoire</p>

Obstacles	Mesures proposées	Responsable
<p>Plusieurs établissements publics ne sont toujours pas accessibles pour les personnes en fauteuil roulant.</p>	<p>Faire la promotion du Programme <i>Le petit établissement accessible de la SHQ</i> lors de l'émission de permis par la Ville de Shawinigan pour améliorer l'accessibilité des commerces et habitation.</p> <p>L'organisme Bail Mauricie peut soutenir cette action pour une évaluation faite par un groupe d'étudiants aux commerces qu'ils le désirent.</p> <p>Mettre en place un programme incitant les propriétaires de commerce à aménager des installations accessibles permettant l'accès. Programme en continu.</p>	<p>Service de l'aménagement du territoire</p>

## PLAN D'ACTION 2021

### Division Immeubles

Obstacles	Mesures proposées	Responsable
<p>De façon générale, l'accessibilité physique aux bâtiments publics peut comporter divers éléments restreignant la participation citoyenne.</p> <p>Des mesures peuvent être préconisées pour permettre un accès sécuritaire, sans obstacle et de façon autonome aux divers lieux publics.</p>	<p>De façon continue, lors de la réfection d'un bâtiment public, la division Immeubles va s'assurer de respecter les normes exigées par le Code du bâtiment en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées selon l'ampleur du bâtiment.</p> <p>Projet de réfection majeure des installations aquatiques du parc Antoine-St-Onge en vue d'améliorer l'accessibilité à ces installations.</p> <p>Ce projet sera bonifié en incluant l'achat d'équipement adapté (chaise adaptée pour la mise à l'eau d'une personne handicapée).</p> <p>Réaménagement du belvédère « Vansbruyssell » à l'angle de la rue des Érables et de la promenade St Mauricie, au niveau du sol sous forme de plate-forme pour enlever les escaliers et être accessible à tous. Étant donné qu'un réaménagement partiel a été fait en 2020 pour assurer la sécurité de l'infrastructure, le projet est reporté en 2021 pour un réaménagement complet et global qui sera donné à contrat à une firme externe.</p>	<p>Division Immeubles</p>



## PLAN D'ACTION 2021

### Service des travaux publics

Obstacles	Mesures proposées	Responsable
<p>Manque de repère pour les personnes vivant avec une déficience visuelle.</p> <p>Sécuriser certaines traverses piétonnières qui peuvent avoir des angles morts.</p>	<p>En lien avec l'étude confiée en 2020 à une firme externe et les résultats d'analyse sur les feux de circulation sur la rue Trudel pour analyser les temps de traverses, la longueur des feux et l'accès aux commerces, d'autres repères sonores seront ajoutés à des intersections. Il est déjà prévu l'ajout des signaux sonores à la traverse piétonnière au coin de la rue Trudel et du boulevard Royal. D'autres lieux seront confirmés en début d'année 2021 en fonction des résultats de l'étude.</p> <p>Évaluer la localisation de la traverse piétonnière à la sortie de la courbe sur l'avenue du Capitaine-Veilleux qui peut engendrer un sentiment d'insécurité.</p>	<p>Service des travaux publics</p>

Obstacles	Mesures proposées	Responsable
Améliorer l'accès aux parcs et lieux publics extérieurs.	<p>Faire une descente pour le trottoir à l'intersection de la promenade St-Maurice et 4<sup>e</sup> rue de la Pointe pour améliorer l'accès au parc des Vétérans.</p> <p>Faire l'ajout de stationnements pour personnes handicapées, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• un espace à la rampe de mise à l'eau situé à l'intersection du chemin de la Berge et de l'avenue du Capitaine-Veilleux;</li><li>• un espace à la Marina de Grand-Mère / parc des Papetiers.</li></ul>	Service des travaux publics

## PLAN D'ACTION 2021

### Service des ressources humaines

Obstacles	Mesures proposées	Responsable
Il peut être difficile pour une personne handicapée d'avoir accès à un emploi municipal.	De façon continue, mettre en application les mesures en œuvre lors de l'embauche d'une personne handicapée selon la <i>Loi sur l'accès à l'égalité dans les organismes publics</i> .	Service des ressources humaines

## PLAN D'ACTION 2021

### Régie de transport en commun

Obstacles	Mesures proposées	Responsable
<p>L'utilisation du transport en commun peut comporter certains obstacles aux personnes handicapées.</p>	<p>À partir de juin 2021, il y aura de nouveaux circuits qui seront mis en place permettant d'offrir 6 autobus en circulation au lieu de 5 et ainsi bonifier le nombre d'heures du service de transport. Le circuit actuel offre 16 000 heures d'opération et les nouveaux circuits offriront 24 000 heures d'opération suite à la présence d'un autobus additionnel.</p> <p>Une consultation publique est prévue en 2021, la représentation de personnes handicapées sera considérée dans les groupes interpellés.</p> <p>En lien avec le changement des circuits, il y aura la mise en place d'une mesure offrant la gratuité à un accompagnateur pour faciliter le changement auprès des personnes handicapées, notamment les personnes souffrant du trouble du spectre de l'autisme.</p>	<p>Régie du transport en commun de Shawinigan</p>

Obstacles	Mesures proposées	Responsable
<p>Améliorer l'accessibilité aux points de vente par la technologie.</p>	<p>Mise en place d'une l'application nommée MYBUS permettant de faciliter l'achat de titre. Les tickets d'autobus seront dans l'application via un téléphone mobile et sera offerte à l'ensemble de la population, incluant les personnes handicapées. Ainsi le temps d'attente et la rapidité du service seront grandement améliorés pour les usagers.</p> <p>Shawinigan sera la première ville nord-américaine à offrir cette application.</p>	<p>Régie de transport en commun de Shawinigan</p>
<p><b>Transport adapté</b></p>		
<p>Réviser les actions de coordination pour les réservations du transport adapté et offrir un meilleur service aux usagers suite aux commentaires des différents organismes œuvrant auprès des personnes handicapées.</p>	<p>Planifier une rencontre entre le transporteur mandaté et la Régie de transport en commun pour faire un diagnostic de la situation et élaborer des pistes de solutions pour améliorer le service aux usagers.</p> <p>Réviser également la politique d'annulation pour offrir plus de flexibilité aux usagers.</p>	<p>Régie du transport en commun de Shawinigan</p>

## PLAN D'ACTION 2021

### Service loisirs, culture et vie communautaire

Obstacles	Mesures proposées	Responsable
<p>Il peut être difficile pour les personnes handicapées de déboursier des frais pour participer à des activités de loisirs en raison des coûts supplémentaires reliés à leurs déficiences, incapacité.</p>	<p>Maintenir des programmes d'aide financière aux organismes du milieu pour leurs permettre d'offrir et d'accéder à des activités de loisirs abordables.</p> <p>Maintenir l'accès à la salle Théodoric-Lagacé aux organismes partenaires pour permettre la réalisation d'activités adaptées.</p>	<p>Service loisirs, culture et vie communautaire, en collaboration avec l'URLSM</p>
<p>Certains parcs et espaces verts ne sont pas dotés d'installations récréatives et modules de jeu accessibles.</p>	<p>S'assurer, dans le cadre de la planification des travaux d'amélioration prévus, de favoriser l'accessibilité pour les personnes ayant des incapacités liées à la mobilité.</p> <p>Planifier l'achat des fauteuils roulants adaptés pour les jeux d'eau en collaboration avec URLS Mauricie.</p> <p>Déposer un plan directeur des parcs et espaces verts en favorisant l'accessibilité pour les personnes ayant des incapacités. En lien avec cet exercice, prévoir une phase de consultation auprès de l'URLS Mauricie et des organismes</p>	

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Obstacles	Mesures proposées	Responsable
	<p>pour s'assurer de bien répondre aux besoins des personnes handicapées.</p> <p>Faire l'installation d'une balançoire adaptée aux fauteuils roulants dans un parc de proximité.</p>	
<p>Les animateurs des camps de jour qui encadrent les enfants ayant des besoins particuliers ne sont pas suffisamment formés pour répondre à leurs besoins.</p>	<p>Développer un service adapté pour le camp de jour pour les personnes handicapées avec des besoins particuliers qui ne peuvent s'inscrire au camp de jour régulier, permettant à ces jeunes de vivre l'expérience dans un cadre sécuritaire et adapté à leurs besoins spécifiques. Par exemple, les personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme sont dirigés vers l'organisme ADI-TSA Centre Mauricie / Mékinac qui offre un camp de jour adapté. Les besoins du milieu requièrent de développer davantage de camps de jour spécialisés.</p>	<p>Service loisirs, culture et vie communautaire et L'URLSM</p>
<p>Le manque de professeurs formés pour donner des cours de mise en forme de groupe favorisant l'intégration sociale des personnes handicapées</p>	<p>De façon continue, développer des partenariats avec des associations pour personnes handicapées (ex. : la sclérose en plaques) qui pourraient avoir des moniteurs spécialisés afin d'intégrer des personnes ayant des incapacités physiques.</p>	<p>Service loisirs, culture et vie communautaire</p>
<p>Faciliter l'accompagnement pour les personnes handicapées qui requiert ce besoin dans la pratique d'activité</p>	<p>Faire la promotion du programme de la carte d'accompagnement en loisirs pour s'assurer qu'elle soit bien acceptée dans tous les milieux.</p>	<p>Service loisirs, culture et vie communautaire, en collaboration avec l'URLSM</p>

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Obstacles	Mesures proposées	Responsable
Le manque de compréhension de la réalité quotidienne de personnes vivant avec un handicap.	Demander aux élus et au personnel de participer aux activités de sensibilisation comme le mini-rallye.	Service loisirs, culture et vie communautaire
Favoriser l'accessibilité aux bibliothèques afin d'offrir des services mieux adaptés aux personnes handicapées.	Actions en continu :  Prêt de livres audio (CD) – depuis plusieurs années;  Prêt de livres avec grands caractères – depuis plusieurs années  Prêt de liseuses (similaires à une tablette, ex. : Kindle);  Possibilité d'emprunter un déambulateur sur place pour parcourir les rangées.	Service loisirs, culture et vie communautaire, division bibliothèque



## PLAN D'ACTION 2020

### Service de sécurité incendie

Obstacles	Mesures proposées	Responsable
<p>La liste des personnes nécessitant un secours adapté se doit d'être mise à jour constamment. (personnes non-voyantes, sourdes, etc.)</p>	<p>En continu, poursuivre la mise à jour au système d'appel d'urgence « Target 911 » concernant les informations reçues des personnes nécessitant un secours adapté.</p>	<p>Service de sécurité incendie</p>
<p>Les personnes handicapées ou en perte d'autonomie peuvent parfois être en situation d'isolement.</p>	<p>En continu, service personnalisé d'appels automatisés « Programme Pair », qui joint quotidiennement les abonnées afin de s'assurer qu'ils vont bien.</p>	<p>Service de sécurité incendie</p>
<p>Il est possible que certains centres d'hébergement temporaires inclus dans le plan des mesures d'urgence de la municipalité ne soient pas adaptés aux personnes handicapées.</p>	<p>Lors de la prochaine mise à jour du plan d'urgence municipale, une attention particulière sera portée afin de s'assurer que les centres d'hébergement temporaire soient adaptés à toutes les clientèles, y compris les personnes à mobilité réduite ou avec des incapacités physiques.</p>	<p>Service de sécurité incendie</p>

## PLAN D'ACTION 2021

### Service des communications

Obstacles	Mesures proposées	Responsable
<p>Mieux faciliter l'accès à l'information pour tous.</p>	<p>Actions en continu :</p> <p>Utilisation de caractères plus gros (entre autres dans le bulletin municipal, sur le site Web et dans les communiqués);</p> <p>Simplification des messages (phrases courtes, schématisations, illustrations, utilisation des bandes dessinées, etc.).</p> <p>Actions nouvelles</p> <p>Le Service des communications communiquera plus fréquemment auprès des citoyens pour leur faire connaître les actions municipales mises en place à l'égard des personnes handicapées. Un article annuel dans le bulletin municipal permettra une meilleure diffusion de l'information à tous.</p>	<p>Service des communications</p>
<p>Mieux adapter les services généraux aux citoyens selon les besoins identifiés.</p>	<p>Le Service s'engage à évaluer le besoin et la possibilité de sous-titrer les différentes vidéos publiées.</p>	<p>Service des communications</p>